



FICHE D'INFORMATION LES ENFANTS

Allocation familiale

Allocation familiale | Gouvernement du Québec

Votre famille ou votre enfant vient d'arriver au Québec?

Vous avez peut-être droit à l'Allocation famille, une aide financière destinée aux familles qui ont des enfants de moins de 18 ans à leur charge.

Cette mesure financière comprend l'Allocation famille, le supplément pour l'achat de fournitures scolaires, le supplément pour enfant handicapé et le supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels.

Pour être admissible à l'Allocation famille, vous devez remplir toutes ces conditions :

1. Vous êtes responsable des soins et de l'éducation d'un enfant de moins de 18 ans.
2. Cet enfant réside avec vous ou il est placé par un centre jeunesse et vous payez la contribution exigée par ce centre.
3. Vous résidez au Québec (selon la Loi sur les impôts).
4. Vous ou votre conjointe ou conjoint avez l'un des statuts suivants :
 - citoyen canadien;
 - résident permanent;
 - résident temporaire qui habite au Canada depuis les 18 derniers mois;
 - personne protégée.

Information :



Renseignez-vous auprès du site Retraite Québec, section Nouveau résident du Québec et Allocation familiale :

<https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/enfants/allocation-famille/Pages/je-suis-un-nouveau-parent.aspx>

Allocation canadienne pour enfants | Gouvernement du Canada

L'Agence du revenu du Canada (ARC) administre l'allocation canadienne pour enfants (ACE). Il s'agit d'un versement mensuel non imposable fait aux familles admissibles pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans.



Information : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations-enfants-familles/allocation-canadienne-enfants-apercu.html>

Services de garde



Pour mettre toutes les chances de votre côté :

Inscrivez-vous au portail d'inscription aux services de garde :

Portail d'inscription (**site d'inscription pour avoir une place en garderie**)

Quelques références :

Centre de la petite enfance (CPE) de Rivière-du-Loup (siège social)

57, rue Beaubien Rivière-du-Loup

418 862-7553 / [cperdl](#)

Autres établissements : 3 Rivière-du-Loup, 1 Saint-Antonin, 1 Saint-Cyprien

Centre de la petite enfance (CPE) des Jardins jolis (siège social)

135, rue Frontenac, Rivière-du-Loup 418 862-1117 / [cpejardinsjolis.com/](#)

Autres établissements : 2 Rivière-du-Loup, 1 Saint-Épiphanie

Centre de la petite enfance (CPE) des Cantons de Rivière-du-Loup

10, rue Verreault, L'Isle-Verte 418 898-2226

Autres établissements : Saint-Arsène, à Cacouna et à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Le système scolaire

Au Québec, **l'éducation est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans.**

Comme le français est la langue officielle, vos enfants doivent fréquenter l'école francophone jusqu'à la fin de leurs études secondaires.

Des cours de francisation sont offerts à tous les niveaux.

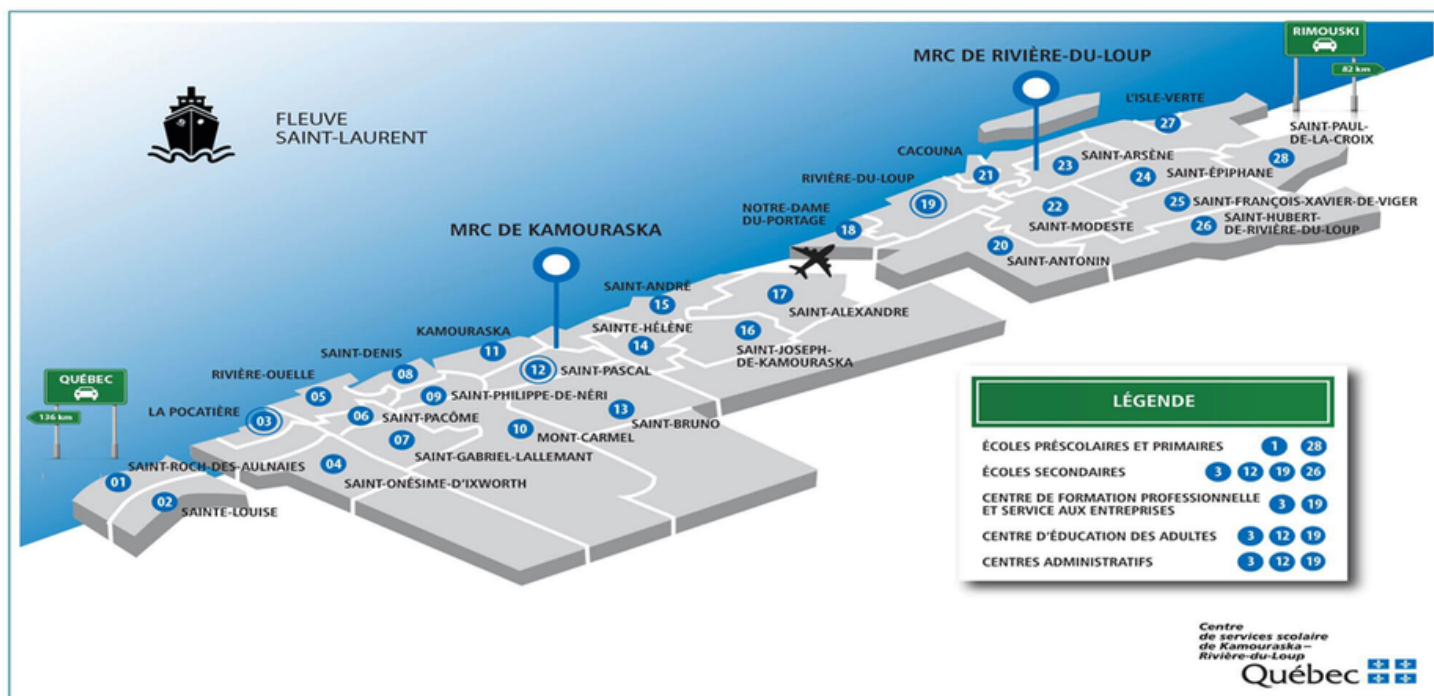
L'année scolaire commence à la fin du mois d'août ou au début de septembre et se termine au plus tard le 24 juin, date de la Fête nationale du Québec. Il y a habituellement deux semaines de congé pour les fêtes de fin d'année (fin décembre à début janvier) et une semaine de relâche au début du mois de mars.

Les garçons et les filles partagent les mêmes classes et le système d'éducation est laïc.

Réseau public

Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

Le centre de services scolaire est un regroupement d'établissements offrant de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire, de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle. Pour notre territoire, le centre de services scolaire organise des services éducatifs à la population des secteurs de La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup.



Admission et inscription d'un nouvel élève dans une école du CSS Kamouraska-Rivière-du-Loup

Québec

Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Nous joindre

Procédure d'admission et d'inscription au préscolaire, au primaire et au secondaire

Admission et inscription d'un nouvel élève

Les parents d'un enfant qui fréquentera pour la première fois l'éducation préscolaire en 2025-2026 ou les parents d'un jeune qui s'inscrira pour la première fois dans une école de notre centre de services scolaire sont invités à compléter l'un des formulaires en cliquant sur le bouton correspondant au niveau scolaire de l'enfant.

Important : Pour compléter le formulaire, vous devez avoir en main le certificat de naissance de votre enfant.

[Formulaire - Préscolaire 4 ans](#)[Formulaire - Préscolaire 5 ans](#)[Formulaire - Primaire | Secondaire](#)

Pour connaître l'école de son secteur : [Trouvez une école](#) [Immigration/Nouveaux arrivants](#)

Maternelle (4 et 5 ans)

La maternelle est aussi appelée éducation préscolaire. Elle n'est pas obligatoire. Environ 98 % des enfants de cinq ans (**les enfants doivent avoir 5 ans avant le 30 septembre**) y sont inscrits. La maternelle permet aux enfants de socialiser, de mieux maîtriser le français et de préparer leur entrée au primaire.

Primaire

Le primaire dure six ans. Les cours ont lieu du lundi au vendredi, cinq heures par jour. Chaque classe a un enseignant attitré. D'autres professeurs enseignent les spécialités : musique, éducation physique, anglais, etc. **Dans toutes les écoles, un service de garde peut accueillir votre enfant avant et après les heures de classe, ainsi que pour le repas du midi.** Vous devez y inscrire votre enfant, au besoin. L'École internationale Saint-François-Xavier à Rivière-du-Loup est une école internationale pour les élèves qui résident dans ce quartier.

Secondaire

Le secondaire dure cinq ans. Les cours ont lieu du lundi au vendredi, six heures par jour, et chaque matière est enseignée par un professeur différent. Les élèves peuvent choisir parmi plusieurs parcours, selon leurs intérêts et aptitudes. L'École secondaire de Rivière-du-Loup est une école publique. Elle permet de poursuivre un parcours international et elle offre des parcours arts-études et sports-études.

Centre de formation professionnelle

Le Centre de formation professionnelle (CFP) Pavillon-de-l'Avenir offre divers programmes de formation professionnelle. Pour des renseignements additionnels :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/formation-professionnelle/#smenu3>

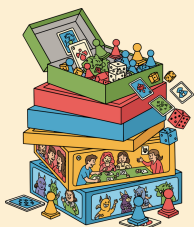
Réseau privé

Primaire (enseignement privé)

Vous pouvez faire aussi une demande à l'École Trilingue Vision Rivière-du-Loup
<https://ecolevision.com/ecoles/riviere-du-loup>

Secondaire (enseignement privé)

Vous pouvez faire aussi une demande au Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup
<https://www.collegenotredame.ca/>



Activités de la semaine de relâche

Au préscolaire, au primaire et au secondaire, les élèves sont en congé pendant la première semaine du mois de mars : c'est la semaine de relâche.

Plusieurs organismes de loisirs proposent des activités pour divertir les jeunes. Consultez votre ville ou votre municipalité pour savoir ce qui est organisé dans votre secteur.

Les camps de jour

De la fin juin à la fin août, les écoles sont fermées pour les vacances d'été. La ville ou les municipalités et leurs organismes partenaires organisent alors des camps de jour pour divertir les jeunes de 5 à 12 ans : c'est le programme Accès-Loisirs.

Les enfants font des activités amusantes adaptées à leur âge et à leurs intérêts. Au programme : jeux extérieurs, sports d'équipe, bricolage, baignade, activités artistiques, etc. Ils sont encadrés par des moniteurs formés pour assurer leur bien-être et leur sécurité.

Inscriptions

Les périodes d'inscription varient d'un camp à l'autre. Elles se déroulent généralement de la mi-mars au dernier dimanche de mai. Une rencontre d'information, pour les parents, a lieu normalement en juin.

Les Maisons des jeunes

Les maisons des jeunes sont des lieux de rencontre animés destinés aux adolescents de 12 à 17 ans.

Après l'école et la fin de semaine, les jeunes peuvent s'y retrouver entre amis pour discuter, jouer, s'informer, etc. Les activités varient : aide aux devoirs, repas communautaires, cours de musique, ateliers de photographie, soirée d'improvisation, etc.

Les animateurs sont formés pour bien encadrer les jeunes. Des maisons des jeunes sont présentes dans différentes municipalités du territoire.



Le Dôme, Maison des jeunes de Rivière-du-Loup

[Facebook](#)

La Maison des jeunes de Saint-Épiphanie

[Facebook](#)



Maison des jeunes Là-ma-zone de Saint-Cyprien

[Facebook](#)

Centre-Jeunes de Cacouna

[Facebook](#)

Toutes les fiches d'information

- Alimentation
- Moyens de déplacement
- **Enfants – Parcours préscolaire et scolaire**
- Formation pour les adultes
- Habitation
- Loisirs, sports, culture
- Santé

Les fiches d'information ont été réalisées par le CLD de la région de Rivière-du-Loup.

****ATTENTION :**

Il est possible que des références aient évolué dans le temps.

Pour information supplémentaire, communiquez avec l'équipe de La VRAIE Vie :

Accueil téléphonique
Lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi, de 8 h 30 à 12 h



1 877 872-4384



lavraievie@riviereduloup.ca



[La.Vraie.Vie.MRCRDL/](https://www.facebook.com/La.Vraie.Vie.MRCRDL/)



[mrcrdllavraievie](https://www.instagram.com/mrcrdllavraievie)



[channel/UCP4H5LGCP9IZd34tO+PPIMA](https://www.youtube.com/channel/UCP4H5LGCP9IZd34tO+PPIMA)